

Recours au crédit-bail : déterminants et impact sur la performance financière des PME camerounaises

Use of leasing: determinants and impact on financial performance of cameroonian SMEs

MEWA France Christelle

Doctorante

Faculté des Sciences économiques et de Gestion,

Université de Ngaoundéré

Laboratoire de Comptabilité, Contrôle, Audit et Finance (LA'CCAF)

Cameroun

FEUDJO Jules Roger

Professeur Titulaire

Faculté des Sciences économiques et de Gestion,

Université de Dschang

Centre d'Étude et de Recherche en Management et en Économie

Cameroun

TCHIMED Abdias

Doctorant

Faculté des Sciences économiques et de Gestion,

Université de Ngaoundéré

Laboratoire de Comptabilité, Contrôle, Audit et Finance (LA'CCAF)

Cameroun

Date de soumission : 21/08/2024

Date d'acceptation : 24/10/2025

Pour citer cet article :

MEWA F. C. & al. (2025) «Recours au crédit-bail : déterminants et impact sur la performance financière des PME camerounaises», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 8 : Numéro 4 » pp : 806 - 828

RESUME

La mondialisation des économies des PME est au cœur des préoccupations des politiciens et des chercheurs en sciences de gestion. Ces derniers ont considéré pendant longtemps ces PME comme une forme d'organisation négligeable. Dans ce type d'organisation, il y'a un souci permanent de financement. C'est dans cette perspective que nous avons été conduits à analyser l'influence du recours au crédit-bail sur la performance financière des PME camerounaises. Pour cela nous avons considéré le souci de minimisation des coûts d'agence, les caractéristiques personnelles du décideur et le niveau d'endettement. A l'issue de cette analyse, nous avons d'abord trouvé que la minimisation des coûts d'agence a une influence positive sur le recours au crédit-bail. Ensuite, les caractéristiques personnelles du décideur et le niveau d'endettement ont aussi une influence positive sur le recours au crédit-bail. Et enfin, le recours au crédit-bail a une influence positive sur la performance financière des PME camerounaises. Ces résultats constituent un appel pour les dirigeants ayant des besoins financiers et qui redoutent le crédit-bail du fait d'une carence de formation en gestion. Ils permettront à ces dirigeants d'avoir plus confiance en eux et de recourir au crédit-bail sans préjugé. Ils permettront au gouvernement de réviser sa politique d'accompagnement des PME tout en décentralisant les structures d'accompagnement des PME afin de permet à ces dernières d'avoir accès au financement au moindre coût.

Mots clés : « Crédit-bail ; Déterminants ; Impact ; Performance ; PME ».

ABSTRACT

The globalization of SMEs economies is at the heart of concerns for politicians and management sciences researchers. For a long time, the latter considered these SMEs as a negligible form of organization. In this type of organization, there is a constant concern about financing. It is in this perspective that we were led to analyze the influence of leasing on the financial performance of Cameroonian SMEs. To do this, we considered the concern of minimizing agency costs, the personal characteristics of the decision maker and the level of indebtedness. At the end of this analysis, we first found that minimizing agency costs has a positive influence on the use of leasing. Together, the personal characteristics of the decision maker and the level of indebtedness have a positive influence on the use leasing. And finally, the use leasing has a positive influence on the financial performance of Cameroonian SMEs. These results constitue a call to leaders with financial needs who fear leasing due to a lack of training in management. They will allow these leaders to have more confidence in themselves and to use leasing without prejudice. They will allow the government to revise its policy of supporting SMEs while decentralizing support structures for SMEs in order to enable them to access financing at the lowest cost.

Key words: « Leasing; determinants; Impact; Performance; SME»

Introduction

Les PME sont généralement considérées comme jouant un rôle important à la fois en tant que source de revenu et créatrice d'emploi (Spencer, 1987). Elles représentent près de 50 % des emplois et, selon les enquêtes menées par la Banque Mondiale, 40 % des petites entreprises et 30 % des moyennes entreprises considèrent les conditions d'accès au financement comme un frein majeur au développement de leurs activités. Malgré leur poids dans l'économie ; et en dépit de leur rôle moteur en termes de développement économique, les PME ont un accès très limité au marché des financements.

Au Cameroun comme partout ailleurs en Afrique, la Petite et Moyenne Entreprise (PME) constitue le socle de la création de valeur. Elle est érigée en élément fondamental de la stratégie de développement économique et social. Selon les chiffres avancés par l'Institut National de la Statistique (INS) en septembre 2010 ; 99 % des entreprises camerounaises sont de petite taille. Les PME offrent plus de 189 268 emplois permanents, et réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 045 milliards. Elles représentent l'essentiel du tissu des entreprises (Tsapi, 2007).

L'ensemble de ces arguments témoignent de la forte dépendance des PME à l'égard des sources de financement externes ce qui impacte leur performance. Suite à cette carence financière, l'Etat du Cameroun a opté pour une vulgarisation du mode de financement par crédit-bail en adoptant la loi du 21 décembre 2010 portant organisation du crédit-bail. Ce marché a connu une croissance de plus de 50% entre 2010 et 2012. D'après les statistiques fournies par la CAMLEASE, on est passé d'un encours d'environ 45 milliards de francs en 2010 à près de 70 milliards de francs en 2012. Ce qui représente moins de 5% des encours de crédits bancaires, contre 25 % dans les pays émergents et les pays développés.

D'après les experts de la Banque Mondiale, le potentiel du marché des PME en zone CEMAC est de 400 milliards de francs dont près de 200 milliards pour le Cameroun. En outre, Les statistiques dressées en mi-janvier 2014 par le dispositif pilote d'appui à la modernisation de l'outil de production des entreprises par le crédit-bail, 24 petites et moyennes entreprises (PME) exerçant dans les secteurs des transports (passagers et marchandises), bâtiment et travaux publics, tourisme, industries, agriculture et élevage ont obtenu des financements via le mécanisme de crédit-bail, pour un montant global de 1,591 milliards de francs.

Le crédit-bail peut être utilisé comme un produit visant à stimuler l'activité économique du Cameroun en facilitant le financement de l'achat de biens nécessaires pour la croissance. Dans un environnement économique marquée par : la liquidité des banques et le rationnement du

crédit bancaire aux PME, le développement de la finance informelle, la morosité de la DSX l'unique marché financier ; un tel instrument s'avère nécessaire. On est donc en droit de connaître si cette option de financement d'origine externe est une pratique rationnelle ou pas. Ces éléments de la performance peuvent avoir d'impact sur le recours au crédit-bail des PME. Dans cette perspective, l'objet de cet article est d'analyser l'influence du recours au crédit-bail sur la performance financière des PME camerounaise. Quelle est donc la contribution du recours au crédit-bail sur la performance financière des PME au Cameroun ? La démarche d'ensemble que nous avons adoptée est décrite par notre approche empirique d'investigation. Elle part donc de la constitution de l'échantillon, des caractéristiques des entreprises en passant respectivement par la mesure des variables d'étude et la présentation des outils d'analyse statistique.

Pour y parvenir, cet article est organisé autour de trois points. Le premier point, de nature théorique, nous permettra de mieux appréhender le concept de recours au crédit-bail, puis d'exposer les différentes relations possibles entre ce concept et celui de la performance. Le deuxième point de nature empirique, aura pour objectif d'exposer la démarche méthodologique en vue de tester les hypothèses formulées. Les résultats issus des analyses statistiques feront l'objet d'une discussion dans un troisième point. Une formulation des implications managériales, puis une présentation des limites et des voies de recherche seront enfin envisagées.

1. Cadre d'analyse du lien théorique entre le recours au crédit-bail et la performance

Les PME sont considérées dans le monde comme étant le poumon de l'économie. Malgré cette position économique importante, les PME rencontrent certaines difficultés dans l'accès aux ressources financières stables, ce qui peut entraver leur développement. Ecarter des marchés financiers, leur accès à la dette bancaire reste également problématique. Cet état des choses incite à évaluer les entreprises camerounaises dans le domaine du crédit-bail envisagé comme moyen de financement. Le recours de plus en plus croissant à cet outil stratégique de financement le positionne au cœur de la politique de financement.

1.1- Le souci de minimisation des coûts d'agence et le recours au crédit-bail

Empiriquement, la principale explication théorique de la relation entre la structure de propriété et la rentabilité est basée sur la théorie de l'agence, formalisée par Jensen & Meckling (1976). Les conflits d'agence peuvent surgir entre obligataires et les actionnaires et /

ou entre les gestionnaires et les actionnaires et peuvent conduire à la substitution d'actifs et de sous-investissement.

En présence de la dette risquée dans la structure du capital de l'entreprise, les porteurs d'actions peuvent sous-investir en abandonnant les investissements ayant une VAN positive parce que les avantages du projet reviennent aux détenteurs de la dette et la charge existante.

Il est trop coûteux pour l'entreprise d'emprunter sur les marchés de capitaux extérieurs. Cela crée le problème de sous-investissement en raison de la dette tels qu'identifiés par Kalika (1977). Stulz & Johnson (1985) font valoir que la non-résiliation des baux à long terme devrait contribuer à atténuer le problème de sous-investissement en raison du surendettement.

Toutefois, dans le cas des baux opérationnels à court terme, les coûts d'agence peuvent également survenir entre bailleur et le preneur en raison de la séparation de la propriété à partir de l'utilisation de l'actif. En outre, si les locataires n'ont pas le droit à la valeur résiduelle de l'actif, ils ne sont pas incités à prendre soin de celui-ci. Cela explique sans doute la raison pour laquelle les sociétés préfèrent louer des bureaux bien plus souvent que la fabrication ou des installations de Recherche et Développement (R & D).

Une autre série d'arguments pour les déterminants de la décision de se financer par crédit-bail s'accroît sur la relation d'agence et des coûts contractuels. Myers et Majluf (1984) font valoir que l'asymétrie d'information influe sur la structure du capital des entreprises. Ils démontrent que si les gestionnaires peuvent émettre de la dette sûre, l'asymétrie d'information pourrait être réduite. La situation de Pecking others of capital (Commandes picorant du capital) se pose dans leur modèle, où les bénéfices non répartis suivies par la dette sûre, la dette risquée et en dernier l'équité de la station sont utilisés dans cet ordre pour financer les opérations (Wamba, 2013).

Conformément à Myers et Majluf (1984) on peut affirmer que le crédit-bail, étant semblable à la dette- garantie devrait également atténuer le problème de la sélection adverse. Zenou (2006) montre que la location peut réduire la sélection négative sur les marchés de biens durables en augmentant la qualité moyenne des biens utilisés proposés à la vente. Smith et Wakeman (1985), et Sharpe & Nguyen (1995) ont trouvé que le crédit-bail réduit les coûts d'agence. Ils soutiennent que le financement avec un bail, peut réduire le coût des fonds externes en raison de l'asymétrie d'information ou des problèmes d'agence qui donnent lieu à un suivi coûteux (Smith & Warner, 1979, Mignon, 2000). En finançant via le crédit-bail l'entreprise met l'obligation de location à égalité avec d'autres dépenses administratives qui ont une priorité plus élevée que la dette normale. Cela fait la location d'un contrat financier

hautement souhaitable en présence d'information asymétrique et positionne le leasing au sommet de la hiérarchie des options de financement externes.

Le problème d'aléa moral se pose parce que la valeur résiduelle de l'actif loué revient au bailleur. Cela laisse le locataire avec peu ou pas d'incitation pour maintenir l'actif afin de préserver sa valeur de récupération. Bailleurs reconnaissent ces problèmes et comprennent diverses dispositions dans le contrat de location tel que les clauses de pénalité, les paiements de location dosées pour réduire l'abus de l'actif loué.

Empiriquement, Mehran, et al., (1999) montrent que louer avec une option d'achat peut complètement atténuer le problème de l'aléa moral. Les gestionnaires sont généralement moins diversifiées que les actionnaires ordinaires parce que les gestionnaires ont leur capital humain et la rémunération actuelle et future liée à la performance de l'entreprise. Flath (1980), Smith & Wakeman (1985) concluent que la structure de propriété devrait affecter la décision de louer les actifs. Un niveau plus élevé de propriété managériale est communément associé à des niveaux plus élevés de financement du contrat de location. Flath (1980) fait valoir que, le leasing est plus probable que la propriété d'immobilisations réduise le risque grâce à la diversification plus difficile ; et la location atténue cette préoccupation par l'attribution de droits d'utilisation de l'actif sous-jacent au locataire tout en laissant le droit de propriété au bailleur.

Le crédit-bail réduit la concentration de la richesse et permet une allocation plus efficace des porteurs de risque. Mehran, et al. (1999) affirment que, lorsque le PDG a un enjeu de propriété plus élevé, leurs intérêts sont plus étroitement alignés avec les actionnaires pour également avoir plus de contrôle sur l'entreprise. Ainsi, les PDG avec grande équité d'utilisation de la propriété optent plus pour un financement par crédit-bail afin de réduire l'exposition à l'obsolescence technologique et d'autres risques spécifiques. Smith & Wakeman (1985), fait que, en plus de la détention d'actions de gestion, la gestion par la rémunération incitative peut affecter le recours au crédit-bail. Par exemple, un gestionnaire dont la prime dépend du rendement sur le capital investi pourrait plaider en faveur du crédit-bail plutôt que l'achat de biens, installations et équipements.

Des discussions qui précèdent, il est clair que le crédit-bail permet d'atténuer le problème de substitution d'actifs en raison des problèmes d'agence et le financement externe coûteux ; en raison de l'asymétrie d'information et donc de réduire tout surcoût que la firme aurait encourus si elles ne disposent pas des informations complètes. C'est ce qui nous conduit à formuler notre première hypothèse comme suit :

H1 : le souci de minimisation des coûts d'agence influence positivement le recours au crédit-bail.

1.2- Les caractéristiques personnelles du décideur et la décision de recours au crédit-bail.

Une autre série d'arguments examine si l'utilisation du crédit-bail était fonction des caractéristiques de l'entrepreneur. Or, selon Sweeney (1982) les petites entreprises valent ce que valent les gens qui les dirigent. C'est dire que pour ce qui est de notre étude, la PME qui est gérée par son propriétaire, le recours au crédit-bail peut dépendre non seulement des facteurs financiers de l'entreprise, mais aussi des caractéristiques socio-économiques et démographiques du décideur.

Talla Fotsing & Iya Djara (2025) pensent que la culture dans sa diversité du décideur influence sur les pratiques managériales dans les PME. Cette étude a été menée dans le contexte camerounais. La décision de recours au crédit-bail dépend aussi donc de la culture du décideur ou du dirigeant.

Robidoux & Gamier (1973) et Liles (1974) ont déterminé l'intervalle d'âge à laquelle on accède à la décision dans l'entreprise. Pour ces auteurs il se situe dans l'intervalle 35 à 50. Deeks (1973), Litvak & Maule (1971) ont déterminé un niveau de scolarité moyen des décideurs. Ils ont trouvé que ce niveau varie selon qu'on se trouve ou pas dans une entreprise de haute technologie. Ils situent cette scolarisation à moins 13 ans lorsqu'on n'est pas dans une entreprise de haute technologie et à au moins 15 ans lorsqu'on est dans une entreprise à haute technologie (Talla Fotsing & Iya Djara, 2025).

Koontz & O'Donnell (1980), Gasse (1982) mettent en avant l'effet d'expérience sur les choix décisionnels du décideur dans l'entreprise. Selon ces auteurs, l'expérience accumulée a un effet sur la performance de l'entreprise et sur la qualité de ses choix décisionnels. Au vu des arguments qui précèdent, nous pensons que les caractéristiques personnelles du décideur telles que : l'âge, le niveau d'étude et l'expérience accumulée influence le décideur à recourir au crédit-bail, bien que cette influence puisse être inconsciente c'est-à-dire que le décideur lui-même ne se rend pas compte. Sur cette base, nous pouvons formuler notre deuxième hypothèse comme suit :

H2: les caractéristiques personnelles du décideur influencent positivement la décision de recours au crédit-bail.

1.3- Le niveau d'endettement et le recours au crédit-bail.

La théorie financière a examiné le crédit-bail comme un substitut pour les emprunts des entreprises. Myers, et *al.*, (1976) et Zenou (2006) ont vu le crédit-bail et la dette à long terme comme des obligations contractuelles fixes. Le crédit-bail et l'endettement réduisent tous deux la capacité d'endettement de l'entreprise, et, en conséquence, une plus grande utilisation du crédit-bail doit être associée à un moindre recours à l'endettement.

Toutefois, les preuves empiriques contredisent cette approche. Un certain nombre d'études montrent que l'utilisation accrue du crédit-bail tend à être associée à un financement par endettement plus accru. Par exemple, en utilisant un échantillon de 92 entreprises américaines, Landa (1993) conclut que les entreprises ayant des niveaux élevés de dette se livrent également à des activités de crédit-bail. Ang et Peterson (1984) trouvent une relation positive et statistiquement significative entre les taux d'activité de crédit-bail et le ratio d'endettement de 600 entreprises américaines au cours des années 1976-1981.

Finucane (1988) montre également que, aux États-Unis, le crédit-bail et l'endettement sont positivement corrélés et que les entreprises de certains secteurs, comme le transport aérien et la distribution, se financent plus fréquemment par crédit-bail. Les études ci-dessus, cependant, ne parviennent pas à contrôler les facteurs sous-jacents qui déterminent la capacité d'endettement. Smith & Wakeman (1985) font valoir que les résultats de Ang et Peterson (1984) reflètent probablement les difficultés de contrôle de la capacité d'endettement. Ils font valoir que les entreprises ayant une capacité d'endettement plus élevée peuvent aussi avoir d'autres caractéristiques qui font que le crédit-bail soit relativement attrayant. En particulier, les entreprises ayant certaines caractéristiques d'actifs sont susceptibles d'avoir une plus grande capacité d'endettement, et, en tant que tels, ils peuvent se permettre de se financer plus par crédit-bail et par endettement.

Un certain nombre d'études plus récentes ont analysé les décisions de crédit-bail après contrôle des considérations précédentes. Wamba (2013) analysent les changements contemporains dans le financement par crédit-bail et endettement à travers un échantillon d'entreprises américaines. Ils trouvent que ces deux variables ont une relation inverse, ce qui confirme que crédit-bail et endettement sont des substituts.

Dia (2025) met en évidence les exigences de garantie et l'influence sur le taux d'intérêt dans le processus d'endettement. Il souligne également en contexte sénégalais les conditions de financement des PME et la relation bancaire entre les acteurs. Cependant, il constate que les entreprises qui emploient du crédit-bail utilisent généralement des niveaux plus élevés de la

dette par rapport aux entreprises qui n'utilisent pas le crédit-bail. Krishnan & Moyer (1994) ont émis l'hypothèse que le financement par crédit-bail permet de réduire les coûts de faillite par rapport au financement par endettement ordinaire tout en ayant tous les avantages de la garantie de la dette. Dans ces considérations le crédit-bail devrait être plus largement utilisés par les entreprises les plus risquées et les moins bien établies. Ils trouvent que les entreprises qui utilisent le crédit-bail aux États-Unis ont un plus faible bénéfice non réparti, un taux de croissance élevé, un endettement plus élevé dans leur structure de capital, un risque d'exploitation supérieurs.

Leurs résultats suggèrent qu'au fur et à mesure que le risque de faillite augmente, le crédit-bail devient une option intéressante de financement. Un certain nombre d'études présentent des résultats d'une enquête sur la relation entre le crédit-bail et l'endettement. Par exemple, Bathala & Mukherjee (1995) et Dia (2025) signalent que pour les petites entreprises, la dette et le crédit-bail sont complémentaires. Mukherjee (1991) a demandé à 103 directeurs financiers de grandes entreprises s'ils ont vu la dette et le crédit-bail comme des substituts, des compléments ou des instruments de financement indépendants. Alors que 22 des répondants estiment que la relation est complémentaire et 31 ont vu les deux comme indépendante ; 47 ont indiqué que le crédit-bail et l'endettement sont des substituts.

Les PME camerounaises, sans assises financières et à faible pouvoir d'endettement, rencontrent des difficultés pour obtenir des crédits destinés à financer des investissements, faute de garanties suffisantes et en raison d'une méfiance excessive de la part des banquiers.

Le crédit-bail constitue une solution idéale pour ce type d'entreprises chez lesquelles la garantie est constituée par la propriété du bien. De la même manière le problème d'un sous-investissement possible sera atténué. Dans ce cas-là, le recours au crédit-bail financement constitue un moyen pour les sociétés en difficulté de répondre à leurs besoins de croissance. C'est la raison pour laquelle nous posons notre quatrième hypothèse que nous libellons comme suit :

H3 : le niveau d'endettement influence positivement le recours au crédit-bail.

1.4- Le recours au crédit-bail et la performance des PME camerounaises.

Timur (1988) montre que l'analyse de la décision de crédit-bail financement est la plus menée dans un contexte d'arbitrage entre ce mode de financement et l'emprunt bancaire, la décision d'investissement étant supposée prise. Dans ce cadre, les analyses menées soulignent les spécificités du crédit-bail : ce mode de financement est complet, ce qui n'est pas toujours le

cas d'un financement par crédit bancaire ; pour Zenou (2006) ; Barclay & Smith (1995) ; Sharpe & Nguyen (1995), la fiscalité du crédit-bail diffère de celle de l'emprunt, ce qui peut induire un gain fiscal lorsque la durée du contrat est inférieure à celle de l'amortissement de l'actif financé ou lorsque la firme n'est pas en mesure d'exploiter totalement les déductions fiscales autorisées ; le crédit-bail peut aussi se substituer au crédit bancaire lorsque la firme est rationnée en crédit (Mignon, 2000). Khalil (2007) dans son article intitulé : « le crédit-bail, outil stratégique de financement : analyse de la situation libanaise » a montré que, la faiblesse de la liquidité et les problèmes de "cash-flow" constituent deux éléments majeurs dans la prise de décision en faveur du crédit-bail. Aux états unis, Kare & Herbst (1990) ont constaté que le levier financier tend à être plus élevé pour les entreprises de crédit-bail et les entreprises de location de plus grande taille. Krishnan & Moyer (1994) et Dia (2025) ont également constaté que les entreprises de crédit-bail tendent à avoir un meilleur niveau de dette à long terme, ainsi que des taux de croissance plus élevés. En outre, les entreprises dans le secteur manufacturier ont été trouvées moins utilisatrices du leasing que le commerce de détail, le transport et l'exploitation minière, dont les actifs sont moins fermes et spécifiques. Ils ont conclu que le potentiel de faillite, de location-financement devient attrayant. Aux Royaume-Uni, Lasfer & Levis (1998) ont constaté que les entreprises utilisant les contrats de location – financement tendent à être plus importants en termes de chiffres d'affaires et à exposer les ratios d'endettement élevés, et le marché de réserver les ratios. Les entreprises de location ont été trouvées à des niveaux de croissance plus élevés, tel que mesuré par des ajouts à d'autres immobilisations corporelles. Dans l'ensemble, les entreprises utilisant les contrats de location financement semblent avoir des niveaux élevés de levier financier, une croissance plus élevée des actifs et d'une capacité inférieure au service de la dette, par rapport aux entreprises qui ne l'ont pas. Pour Sykes (1976), la rareté des crédits à long terme, nécessaires pour le développement des investissements, renforce le rôle du crédit-bail qui instaure une forme "d'optimisation financière" capable de préserver les moyens propres du crédit preneur pour soutenir les besoins de croissance de son activité.

Mukherjee (1991) a constaté que, pour éviter le risque d'obsolescences, le crédit-bail semblait être l'avantage le plus important à la location, suivie par un coût plus faible par rapport à l'emprunt. L'impôt et l'avantage « hors bilan » de la location semblaient être insignifiants. Donc les petites entreprises semblent privilégier la location pour les avantages « bilan ou hors bilan », et la fourniture du financement à 100 %.

Au vu de ce qui précèdent, nous pensons que les entreprises camerounaises décident de se financer par crédit-bail parce qu'elles veulent être plus performantes dans la mesure où, elles pourront réduire leurs coûts d'investissement, augmenter leurs flux de trésorerie, éviter les dépenses d'équipement, ainsi que bénéficier des avantages fiscaux. Au vu de Ces arguments nous pouvons formuler l'hypothèse suivante :

H4 : le recours au crédit-bail influence positivement la performance financière des PME camerounaises.

En somme, le premier point de cet article avait pour objectif de présenter le lien théorique entre le recours au crédit-bail et le niveau de la performance des PME. Cet objectif semble être atteint au travers de la formulation des quatre (04) hypothèses de recherche.

2. Méthodologie

Notre approche empirique d'investigation décrit la démarche d'ensemble que nous avons adoptée. Elle part de la constitution de l'échantillon aux caractéristiques des entreprises en passant respectivement par la mesure des variables d'étude et la présentation des outils d'analyse statistique.

2.1. Echantillon

L'univers ou la population de cette étude est constitué par l'ensemble des PME du secteur privé, dirigé par un propriétaire dirigeant ou non. En ce qui concerne leur localisation, nous nous sommes intéressés aux PME de la ville de Douala, Yaoundé, Ngaoundéré, Bafoussam et Garoua. Les échantillons de convenance sont composés de répondants sélectionnés en fonction des seules opportunités qui se sont présentés au chercheur, sans qu'aucun critère de choix ne soit défini au préalable. Le choix de l'échantillon de convenance est motivé par la difficulté d'accès à une base des données fournie par l'autorité publique, mais aussi et surtout par la liberté de modification qu'il nous offre. De ce fait, le questionnaire auto-administré a été notre instrument de mesure privilégié.

2.2. Mesure des variables

Le concept recours au crédit-bail et performance est mesuré par 6 items. Il est mesuré à l'aide d'une échelle de mesure de type Likert à 5 points allant de « *pas du tout d'accord* » ayant pour score 1 à « *tout à fait d'accord* » ayant pour score 5. Pour le mesurer nous nous sommes inspirés des travaux d'Aydi (2003) et Magloire (2017). De la même manière, le conservatisme du dirigeant est mesuré par un groupe de 6 items adaptés des travaux de Basly (2007) ;

Foulquier et Herbin (2015) et St-pierre et Cadieux (2011). Concernant crédit-bail, il est mesuré par 3 items de nature nominale. Ces items sont tirés des travaux de Hamadi et Chapelier (2013). Quant aux caractéristiques du dirigeant sont mesurés par les items de nature nominale adaptés des travaux de Hamadi et Chapelier (2013). Enfin, le niveau de la performance des PME est mesuré par un groupe de 4 items grâce à l'échelle de mesure du type Likert à 5 points allant de « *très faible* à *très élevé* ». La modalité « *très faible* » a pour score de 1 et celle « *très élevé* » a pour score 5. Ces items sont adaptés des travaux de Suto (2003) et Rahj (2016).

2.3. Outils statistiques d'analyse

Des nombreux outils statistiques existent pour analyser les données. Cependant, tous ne sont pas appropriés pour notre recherche. A cet effet, nous avons retenu :

Le tri à plat qui permet de faire ressortir la distribution des répondants pour chaque variable en indiquant la fréquence de chaque modalité de réponse. Il classifie les individus de chaque groupe en fonction des modalités définies à l'avance ;

La méthode de score qui permet de calculer le score global pour chaque répondant pour mieux apprécier les variables mesurées par les échelles de mesure de type Likert ;

L'analyse de régression qui permet d'estimer l'impact sur une variable dépendante (ou à expliquer) d'un ensemble de variables indépendantes (ou explicatives) ;

L'analyse de la variance à un facteur qui est utilisée dans le cas des tests de comparaison de moyennes sur plusieurs (plus de 2) échantillons indépendants ou groupes ; ce que ne permet pas l'analyse de comparaison de moyenne classique. On a recours à l'analyse de la variance à un facteur lorsque la variable explicative non métrique (nominale) a plus de deux modalités.

2.4. Caractéristiques de l'échantillon

L'analyse préliminaire à l'aide du tri à plat nous permet de présenter respectivement les caractéristiques des entreprises et des dirigeants.

La majorité des PME enquêtées sont des petites entreprises (59,9 %). Ces dernières emploient en permanence entre 8 et 21 personnes. Les moyennes entreprises employant entre 25 et 105 personnes en permanence ne représentent que 40,1 % de l'échantillon. Cependant, notons une forte représentativité des industries parmi les PME de notre échantillon, soit (47,2 %) puis les entreprises de service (28,1 %) lesquelles sont suivies des entreprises commerciales (19,16 %). Les PME agricoles ne représentent que 4,1 % de l'échantillon. Enfin, l'échantillon est

constitué de la plupart des PME moyennement âgées soit 48,5 % contre 29,5 % des PME jeunes. Viennent enfin les PME les plus âgées (soit 22 %).

3. Résultats

Afin de mettre en relation les différentes variables de nos hypothèses dans l'objectif de leur validation, nous avons opté pour tests correspondant à chacune de nos hypothèses. Le premier est le khi-deux et le second est la régression logistique.

3.1- Analyse des déterminants du recours au crédit-bail : les facteurs comportementaux

Il est question ici de partir sur la base de nos résultats pour dénicher les liens qui existent entre nos différentes variables.

3.1.1- Relation entre le souci de minimisation des coûts d'agence et le recours au crédit-bail

La minimisation des coûts d'agence est mesurée ici par 5 (cinq) items que sont : éviter les conflits interne lié à l'appel de fonds aux actionnaires, minimise les coûts de sous-traitance réduire le risque de coût de transfert de propriété, éviter les risques d'obsolescence, partager le risque d'actif et les avantages économiques. Ces six items sont soumis à la méthode de scores.

Le score moyen nous donne 19 un score minimum de 13 et de maximum 25. Pour avoir une variable souci de minimisation composé de deux modalités, nous avons regroupé tous les scores autour de la moyenne.

Il ressort du tableau précédent que 31 entreprises soit 54,4 % sont fortement influencées par le souci de minimisation des coûts d'agence, alors que 26 soit 45,6 % ont un souci faible de minimisation des coûts d'agence au moment du recours au crédit-bail. Nous pouvons dès à présent analyser l'influence du souci de minimisation des coûts d'agence sur la décision de recours au crédit-bail par les décideurs d'entreprise.

Tableau N°1 : Tableau du test de Khi deux

	Valeur
Khi-deux de Pearson	17,529
Correction pour la continuité	15,267
Rapport de vraisemblance	20,781
Nombre d'observations valides	64
Phi= 0.765 V de Cramer= 0.555 coefficient de contingence= 0.845	

Source : Nos résultats

Le test du Chi-deux à un degré de liberté donne une valeur de 17,529. Avec une très bonne probabilité de significativité qui est de l'ordre de 0,000. De ce fait, nous penchons plus à l'existence d'une relation entre la minimisation des coûts d'agence et le recours au crédit-bail. Cette relation est confirmée par le coefficient Phi qui affiche une valeur de 0.765 et le coefficient de contingence qui présente une valeur de 0.845 traduisant par la même, un niveau de corrélation acceptable ; le signe positif du Phi indique juste le sens de la relation, entre la minimisation des coûts d'agence et le recours au crédit-bail

Nous avons postulé au départ que : le souci de minimisation des coûts d'agence influence le recours au crédit-bail. A la lecture des résultats qui précèdent, nous voyons bien que le Phi (0.555) nous permet de valider notre hypothèse, en indiquant qu'il existe une relation positive entre la minimisation des coûts d'agence et le recours au crédit-bail. C'est pourquoi nous acceptons H1 et nous rejetons H0.

D'où la validation de l'hypothèse 1

Ce résultat est contraire aux travaux de Thomson (2005) sur le rôle du crédit-bail dans la décision de financement des entreprises britanniques, où elle analyse la décision de financement en se basant sur l'activité et la taille de l'entreprise.

3.1.2- Relation entre les caractéristiques personnelles du dirigeant et la décision de recours au crédit-bail

Il s'agit ici des facteurs liés au dirigeant d'entreprise notamment : le type de formation, le niveau d'étude, la tranche d'âge, la fonction occupée, la nature du dirigeant, l'ancienneté. Dans le cadre de notre travail, nous en avons choisis trois notamment : la nature de la formation, l'ancienneté et la nature du dirigeant.

L'hypothèse mettant en relation ses variable est la suivante : les caractéristiques personnelles du décideur influencent la décision de recours au crédit-bail. La vérification de cette hypothèse est effectuée par la méthode du khi-deux. Les résultats de ce test sont présentés dans les tableaux suivants :

Tableau N°2 : Tableau croisé : Avez-vous déjà eu recours à un financement par crédit-bail ?

		NATURE DU DIRIGEANT		Total
		Dirigeant salarié	Dirigeant propriétaire	
Avez-vous déjà eu recours à un financement par crédit-bail ?	Non	10	11	21
	Oui	17	26	43
Total		27	37	64

Source : Nos résultats

Tableau N°3 : Tableau du test de Khi deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification Exacte (bilatérale)	Signification Exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	16,583	1	18,445		
Correction pour la continuité	12,236	1	17,627		
Rapport de vraisemblance	,586	1	,444		
Test exact de Fisher				,580	,315
Nombre d'observations valides	64				

Source : Nos résultats

Au regard de ces différents tableaux, le test du khi-deux est globalement satisfaisant. Si nous prenons par exemple le tableau précédent, la valeur du khi-deux à deux degrés de liberté donne une valeur calculée de 16,583 avec une significativité de 0,321. Ce qui penche plus pour l'existence d'une relation entre le recours au crédit-bail et la nature de la formation du décideur. Ce qui se confirme par un phi et un V de Cramer de 0,555. L'intensité d'association est moyenne. Ce qui montre bien qu'il y a relation entre les caractéristiques du dirigeant et le recours au crédit-bail.

D'où l'acceptation de l'hypothèse 2

3.1.3- Relation entre le niveau d'endettement et le recours au crédit-bail

Tableau N°4 : Tableau du test de Khi deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification Exacte (bilatérale)	Signification Exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	45,199	1	,000		
Correction pour la continuité	41,548	1	,000		
Rapport de vraisemblance	53,414	1	,000		
Test exact de Fisher				,000	,000
Nombre d'observations valides	64				
Phi= 0.890 V de Cramer= 0.890 coefficient de contingence= 0.665					

Source : Nos résultats

Le test du Chi-deux à un degré de liberté donne une valeur de 45,199. Avec une très bonne probabilité de significativité qui est de l'ordre de 0,000. De ce fait, nous optons plus à l'existence d'une relation entre le niveau d'endettement et le recours au crédit-bail. Cette

relation est confirmée par le coefficient Phi qui affiche une valeur de 0.890 et le coefficient de contingence qui présente une valeur de 0.665 traduisant par la même, un niveau de corrélation acceptable ; le signe positif du Phi nous informe qu'il existe une relation positive entre le niveau d'endettement et le recours au crédit-bail. De ce fait, nous validons notre hypothèse, en indiquant qu'il existe une relation positive entre le niveau d'endettement et le recours au crédit-bail. C'est pourquoi nous acceptons H3 et nous rejetons H0.

D'où la validation de l'hypothèse 3

Ce résultat va dans le même sens que les travaux de Deloof et al 2007 et Dia (2025) qui ont étudié la relation crédit-bail/ dette pour les petites et moyennes entreprises belge et leurs résultats ont fourni un support pour hypothèse de substitution.

3.2- Analyse de la relation crédit-bail et performance

Il sera question de suivre les différentes étapes de la régression logistique.

3.2.1- Le test de régression logistique

L'analyse de régression logistique binomiale va porter sur les facteurs explicatifs de la performance que nous allons introduire dans notre tableau d'analyse. Ainsi nous avons obtenu de SPSS une description pointue de cette variable. Car il importe avant la quantification de mesurer leur distribution. Ceci d'autant plus qu'en matière de régression logistique on a à arbitrer entre le model probit et le model logit. Le model probit estime des paramètres selon la technique du maximum de vraisemblance avec pour contrainte que les variables suivent une distribution normale alors que le model logit fait l'estimation sans une telle contrainte. A cet égard, nous procéderons à l'analyse des propriétés des variables explicatives de la performance. Nous avons procédé à un regroupement qui a consisté à scinder les entreprises selon une performance forte et faible. Cette analyse indique la forme de la distribution. Il se dégage que l'importance accordée à ces variables est loin d'être distribuée dans notre échantillon de façon normale.

Nous avons procédé à une régression par la méthode d'entrée. Procédure de sélection de variables au cours de laquelle toutes les variables d'un bloc sont introduites en une seule opération. Ce faisant, dans le tableau historique des itérations pour le modèle de base (bloc 0) nous retenons particulièrement la probabilité log (-2LL) initial. Elle est de 41.318 et représente la probabilité que nous chercherons à améliorer (réduire) en ajoutant la variable prédictrice (variable indépendante). Dans ce bloc nous avons également porté une attention sur le tableau de classement et la variable dans l'équation. Dans notre cas le tableau de

classement nous indique que les résultats trouvés seront vrais à 81,4. De plus, notre constante est négative et à une valeur de -2,079 avec une significativité de 0,050.

3.2.1.1- Étape 1 d'évaluation de la signification du modèle de régression

Le tableau récapitulatif des modèles du bloc 1, fournit les valeurs -2LL pour chaque étape du modèle. Nous pouvons déterminer si la probabilité – 2LL de chaque étape du modèle est inférieure à la probabilité – 2LL de base (41,318) et si cette différence est significative, ce qui nous indiquera si les termes de l'équation logistique finale prédisent mieux la probabilité de la qualité du recours au crédit-bail que ne le fait la probabilité initiale observée. Nous constatons que cette différence est positive. En effet, dans le tableau test de spécification du modèle la ligne « étape » et la ligne « modèle » indiquent les mêmes valeurs (35,039 avec une significativité de 0.00). À la lumière de ces deux tableaux, nous pouvons dire que le modèle final permet de prédire significativement mieux la probabilité du recours au crédit-bail que le fait le modèle incluant seulement la constante.

Tableau N°5 : Variables dans l'équation

		A	E.S.	Wald	ddl	Sig	Exp(B)
Etape 1	LEASING	1,201	300,445	4,000	1	2,997	3,324
	Constante	2,079	1,061	3,844	1	,050	,125

Source : Nos résultats

3.2.1.2- Étape 2 d'évaluation de l'ajustement des données au modèle de régression

Ensuite, il faut évaluer la signification statistique des coefficients estimés des variables indépendantes conservées afin de s'assurer que chacune contribue à mieux prédire $P(y)$ qu'un modèle qui ne l'inclurait pas. Pour ce faire, nous nous basons sur la statistique Wald. Cette dernière illustre la différence dans le modèle avant et après l'ajout de la dernière variable. On observe qu'à l'étape finale, que le coefficient de la constante est positif, son Wald est de 4,000 avec une bonne significativité soit 2.997. Dans la régression logistique le signe du coefficient joue un très grand rôle en indiquant le sens de la régression. Nous dirons que le recours au crédit-bail influence positivement la performance.

3.2.1.3- L'étape 3 d'évaluation de l'ajustement du modèle final

Nous savons maintenant que le modèle final est significatif et que la variable indépendante contribue significativement à mieux prédire $P(y)$ qu'un modèle qui ne les inclut pas. Nous nous intéressons maintenant à savoir si le modèle est bien ajusté aux données. Pour ce faire, nous revenons au tableau récapitulatif du modèle pour voir les valeurs des R^2 de Cox et Snell

et de Nagelkerke. Comme le R^2 de la régression multiple, plus la valeur est élevée, mieux le modèle est ajusté aux données. Nous constatons dans notre cas que la valeur du R^2 de Cox-Snell et de Nagelkerke est élevée. Cette valeur par conséquent permet de conclure que le modèle final est mieux ajusté. Il est également possible de calculer la valeur du Pseudo- R^2 pour obtenir un estimé de la variabilité expliquée.

$$R^2_{\text{logit}} = \frac{-2LL_{\text{original}} - 2(-2LL_{\text{modele}})}{-2LL_{\text{original}}}$$

Le modèle final prédit à 84,80 % la variance de la probabilité du recours au crédit-bail qui contribue à l'amélioration de la performance financière des PME camerounaises.

3.2.1.4- Étape 4 d'évaluation de la justesse de l'ajustement du modèle

Le tableau de classement final nous informe que les résultats expliquent encore mieux la réalité soit 97,7 %.

3.2.2- Interprétation

Au regard, des analyses précédentes, nous pouvons conclure que notre hypothèse 4 est validée. Cette hypothèse validée implique que, plus une entreprise a tendance à recours au crédit-bail pour le financement de ses actifs, plus elle est performante.

D'où la validation de l'hypothèse 4.

Conclusion

L'objet de cette étude était d'analyser l'influence du recours au crédit-bail sur la performance de l'entreprise. Pour atteindre ce principal objectif, une revue de la littérature a permis de formuler quatre (04) hypothèses. Ces dernières ont été mises à l'épreuve des faits grâce à la démarche hypothético-déductive. Il était donc question pour nous de mettre en relation les déterminants du recours au crédit-bail et d'analyser le lien entre le crédit-bail et la performance. Nous avons tout d'abord présenté la méthodologie de la recherche qui nous a guidée tout au long de notre descente sur le terrain et pour le traitement et l'analyse de nos données. Nous avons interrogé 64 entreprises dont 61,40% utilisateurs du crédit-bail et 38,60% non utilisateurs. Après la codification de nos données, nous avons choisis les outils de traitement et d'analyses de nos données. En ce qui concerne les hypothèses 1, 2 et 3, nous avons utilisé la méthode du Khi-deux qui nous a permis de conclure que le souci de minimisation des coûts d'agence par le décideur d'entreprise, les caractéristiques personnelles du décideur et le niveau d'endettement influencent positivement le recours au crédit-bail. Et

pour la quatrième hypothèse, la régression logistique nous a permis de comprendre que le recours au crédit-bail influence positivement la performance de l'entreprise. En Bref, il existe une relation positive entre le recours au crédit-bail et la performance.

Toutefois, ces résultats constituent un appel pour les dirigeants ayant des besoins financiers et qui redoutent le crédit-bail du fait d'une carence de formation en gestion. Ils permettront à ces dirigeants d'avoir plus confiance en eux et de recourir au crédit-bail sans préjugé. Ils permettront au gouvernement de réviser sa politique d'accompagnement des PME tout en décentralisant les structures d'accompagnement des PME afin de permet à ces dernières d'avoir accès au financement au moindre coût.

Cependant, les limites de ce travail sont liées à la taille de l'échantillon et à la difficulté d'obtenir des informations sur les états financiers des PME. Ces dernières peuvent constituer une piste future d'investigation.

Références bibliographiques

- Ang, J. & Peterson, P. (1984). The leasing puzzle. *Journal of Finance*. Vol. 39No. 4;
- Aydi, G. (2003). Capital social entrepreneurial, performance de l'entreprise et accès aux ressources externes. XIIème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique. Les Côtes de Carthage 3, 4, 5 et 6 juin, pp. 1-22.
- Barclay, M. & Smith, C. Jr. (1995). The priority structure of corporate liabilities. *Journal of Finance*, Vol. 50 No. 3, pp. 899-917.
- Bathala, C. & Mukherjee, T. (1995). A survey of leasing in small firms. *Journal of Small Business Finance*. Vol. 4 Nos 2/3, pp. 113-127.
- Barker, V. L. & Mueller G. C. (2002). CEO Characteristics and Firm R&D Spending. *Management Science*. vol. 48, n° 6, pp. 782-801.
- Basly, S. (2007). Le conservatisme : une explication des choix financiers de la PME familiale. IRGO (Institut de Recherche en Gestion des Organisations), n° 2, pp. 1-25.
- Deeks, H. (1973). Valuation of financial lease contracts. *Journal of Finance*. Vol. 31No. 3, pp. 799-819.
- Dia, M. (2025). Relation bancaire et conditions de financement des PME au Sénégal : étude de l'influence sur le taux d'intérêt et les exigences de garantie. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit* « Volume 9 : numéro 2 » pp :131-146.
- El Amri, A., Oulfarsi, S., Eddine, A. S., El Khamlichi, A., Hilmi, Y., Ibenrissoul, A., ... & Boutti, R. (2022). Carbon Financial Market: The Case of the EU Trading Scheme. In *Handbook of Research on Energy and Environmental Finance 4.0* (pp. 424-445). IGI Global.
- Finucane, T. J. (1988). Some empirical evidence on the use of financial leases. *Journal of Financial Research*, 7 7 (Fall), 321-334.
- Flath, D. (1980). The economics of short-term leasing. *Economic Inquiry*. Vol.18No.2, pp.243-255.
- Foulquier, P. & Herbin, F. (2015). Endettement des entreprises familiales : vers un nouveau paradigme. *Business School Financial Analysis and Accounting Research*, n° 3, pp. 22-27.
- Gasse, Y. (1982). Entrepreneur moderne : attributs et fonctions. *La revue internationale de gestion*, Vol 7 no 4, Novembre.
- Hadj Taieb, M. (1999). Rôle des centres techniques dans la promotion de l'innovation technologique au sein des PME, Mémoire de DEA, Université de Sfax, Sfax.

- Hamadi, B. Z. & Chapelier P. (2013). Innovations budgétaires en PME et profil du dirigeant. *Comptabilité sans Frontières*, vol. 2, n° 5, pp. 1-23.
- Jensen, M. C. & Meckling W. F. (1976). Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, vol. 3, pp. 305-360.
- Kalika, M. (1988). Structures d'entreprises : Réalités, déterminants, performances, Gestion. Economica, Paris.
- Kare, D. & Herbst, A. (1990). The influence of profitability on a firm's lease-or borrow decision. *Advances in Accounting*, Vol. 8 No. 8, pp. 25-36.
- Khalil, F. (2007). Le crédit-bail, outil stratégique de financement : analyse de la situation libanaise. *Achrafieh, Beyrouth, Liban* Vol. 41 No. 3, pp. 709-731.
- Kobiyh, M., El Amri, A., Oulfarsi, S., & Hilmi, Y. (2023). Behavioral finance and the imperative to rethink market efficiency.
- Koontz, H. & O'Donnel, C. (1990). *Management, principes et méthodes de gestion*. Montréal, Mac Graw-Hill 1980.
- Krishnan, V. & Moyer, R. (1994). Bankruptcy costs and the financial leasing decision. *Financial Management*, Vol. 23 No. 2, pp. 31-42.
- Landa, J. T. (1993). Cultures et activités entrepreneuriales dans les pays en développement : Réseau ethnique, organisation économique. In [...], Paris, Nouveaux Horizons/Maxima.
- Lasfer, M. & Levis, M. (1998). The determinants of the leasing decision of small and large companies. *European Financial Management*, Vol. 4 No. 2, pp. 159-184.
- Liles, P.R. (1974). *New business ventures and the entrepreneur*, Homewood, Illinois, Irwin. Vol. 28 No. 2, pp. 5-14.
- Litvak, I. A., & Maule, C. J. (1971). *Canadian entrepreneur ship: A study of small newly established firms*, Ottawa, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1971.
- Magloire, O. B. S. (2017). Ethnie et Pratiques managériales en contexte africain. XXVIe Conférence Internationale de Management Stratégique, Lyon, 7 et 9 juin, pp. 1-18.
- Mignon, S. (2000). La pérennité des entreprises familiales : un modèle alternatif à la création de valeur pour l'actionnaire. *Finance, Contrôle et Stratégie*, vol.3, n° 1, pp. 169-196.
- Mehran, H., Taggart, R. & Yermack, D. (1999). CEO ownership, leasing and debt financing – statistical data included. *Financial Management*. Vol. 28 No. 2, pp.5-14.
- Mukherjee, T. (1991). A survey of corporate leasing analysis. *Financial Management*. Vol. 20 No. 3, pp. 96-107.

- Myers, S., Dill, D. & Bautista, A. (1976). Valuation of financial lease contracts. *Journal of Finance*. Vol. 31 No. 3, pp. 799-819.
- Moumou, O. (2016). L'entreprise familiale en Algérie : Quelle politique financière?. *Revue DIRASSAT*, n° 26, pp. 44-69.
- Myers, S. C. & Majluf. (1984). Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have. *Journal of Financial Economics*, vol. 13, n° 2, pp. 187-220.
- Rahj, I. (2016). Explication du recours à l'endettement financier : cas des PME marocaines, thèse de doctorat, Groupe SCAE, SCAE.
- Robicheaux, S. & Gamier, X. (1973). Lease financing and corporate governance. *Financial Review*, Vol. 43 No. 3, pp. 403-437.
- Stewart & Myers. (2001). Capital Structure. *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 15, n° 2, pp. 81.
- Sharpe, S. & Nguyen, H. (1995). Capital market imperfections and the incentive to lease. *Journal of Financial Economics*. Vol. 39 Nos 2-3, pp. 271-294.
- Smith, C. & Wakeman, L. (1985). Determinants of corporate leasing policy. *Journal of Finance*, Vol. 40 No. 3, pp. 895-910.
- Spencer, G.H. (1987). La petite entreprise à l'ordre du jour. Paris, Edition Le Harmattan.
- Stulz, R. & Johnson, H. (1985). An analysis of secured debt. *Journal of Financial Economics*, Vol. 14 No. 4, pp. 501-521.
- Storey, D. J. (1994). Understanding the small business sector. International Thomson business press, Londres-Boston.
- St-Pierre, J. & Cadieux. (2011). La conception de la performance : Quels liens avec le profil entrepreneurial des propriétaires dirigeants de PME ?. *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 10, n° 1, pp. 33-52.
- Suto, M. (2003). Capital structure and Investment behaviour of Malaysian firms. In the 1990s: A study of corporate governance before the crisis", *Corporate Governance*, vol. 11, n° 15, pp. 25-39.
- Sweeney, T. (1982). Some empirical evidence on the use of financial leases. *Journal of Financial Research*, Vol. 11 Fall, pp. 321-333.
- Sykes, A. (1976). The Lease-Buy Decision, British Institute of Management London.Teyssier.

- Talla Fotsing, L; & Iya Djara, S. (2025). L'influence de la diversité culturelle sur les pratiques managériales dans les PME au Cameroun. *Revue Française d'Economie et de Gestion* « Volume 6 : Numéro 8 » pp :73-90.
- Timur, K. (1988). The Tenacious Past: Theories of Personal and Collective Conservatism. *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol. 10, n° 2, pp. 143-172.
- Tsapi, V. (2007). La petite entreprise africaine, réalité et perspective. In *Création, Développement, Gestion de la petite entreprise africaine*. Edition Clé, Yaoundé 2007, pp. 21-30.
- Wamba, H. (2013). Capital Social et Accès Des PME Africaines Au Crédit Bancaire: Le Cas Du Cameroun. *Revue des sciences de gestion*, n° 259-260, pp. 53-65.
- Zenou, E. (2006). La contribution du dirigeant à la création de valeur au-delà de la discipline : Une analyse empirique sur le marché français. Working paper, CEREN 17, Groupe ESC Dijon Bourgogne.